TABLEAU RECAPITULATIF DES EQUIVALENCES EXISTANTES OU POSSIBLES

Cases bleues Le brevet de la colonne A donne compétence à encadrer dans le champ du brevet de la colonne B si la case est remplie.

	/	ESCALADE			ALPINISME			RANDONNEE				encadrer dans le champ de compétence du brevet de la ligne B SPORTS DE NEIGE								VELO	CANYON
	В	SAE	Bloc	Sites sportifs	Terrain d'aventure	Terrain Montagne	Alpinisme	Randonnée	Randonnée Montagne	Randonnée Alpine	Via Ferrata	Ski Alpin	Surf	Ski Alpinisme	Raquettes à neige	Ski de fond	Ski de Randonnée Nordique	Télémark	Surf Alpinisme	Vélo de Montagne	Canyon
E	SAE SAE			UF																	
<i>(</i>	Bloc			UF																	
	Sites sportifs				UF						UC										UC
, I	Terrain d'aventure							Equivalence POSS	Equivalence POSS		UC										UC
1	Terrain Montagne										UC			initiateur+ UV II Na	UC Raquettes + UV II Na						UC
N E	Alpinisme										UC			initiateur+ UV II Na	UC Raquettes + UV II Na						UC
F	Randonnée																				
1	Randonnée Montagne														UC Raquettes + UV II Na		UV II Na + UC nordique				
1	Randonnée Alpine					UC					UF				UC Raquettes + UV II Na		UV II Na + UC nordique				
Ľ	Via Ferrata																				
	Ski Alpin																				
	Surf																				
S	Ski Alpinisme					Equivalence POSS					UC				Equivalence POSS		Equivalence POSS				
F -	Raquettes a neige																UC				
[Ski de fond																				
11	Ski de Randonnée Nordique														Equivalence POSS						
E	Télémark																				
	Surf Alpinisme					Equivalence POSS					UC				Equivalence POSS						
\ N	∨ Vélo de Montagne																				
(c Canyon							Equivalence POSS	Equivalence POSS		UC										

Equivalences Possibles entre disciplines

Une équivalence de brevet n'est pas attribuée automatiquement.

Elle fait l'objet d'une demande déposée auprès du Président de la CN d'activité du Brevet demandé, elle est rédigée conjointement par l'intéressé et son Président sur un formulaire demandé au Bureau des activités du Siège fédéral.

UF Unité de Formation

Nécessite d'assister à l'intégralité du stage.

UC - Passerelles entre disciplines

Une **UC** (Unité de Compétence) fait l'objet d'un stage spécifique de validation de compétence sur la base d'un contenu de formation proposé par la CN d'activité de la discipline et agréé par le Comité Directeur. Ce peut être aussi la participation, partielle, à une unité de formation délivrant le Brevet fédéral de la discipline. La CN d'activité, détentrice du Brevet, est la seule habilitée à organiser les UC. Le temps de formation peut être de 2 à 3 jours.

Exemple 1 : la possession d'un brevet d'initiateur fédéral CAF en site sportif permet d'encadrer :

- en SAE
- en bloc naturel
- en sites sportifs

Exemple 2 : la possession du brevet d'initiateur chef de course ski- alpinisme permet d'encadrer :

- en randonnée
- en randonnée montagne
- en randonnée alpine
- en ski alpinisme
- en terrain montagne, sous réserve d'avoir déposé une fiche de demande d'équivalence.
- en raquette, sous réserve d'avoir déposé une fiche de demande d'équivalence.
- en randonnée nordique, sous réserve d'avoir déposé une fiche de demande d'équivalence.

Exemple 3: la possession du brevet d'initiateur Terrain d'aventure permet d'encadrer :

- en randonnée
- en randonnée montagne, sous réserve d'avoir déposé une fiche de demande d'équivalence
- en SAE
- en sites sportifs

Exemple 4 : pour pouvoir encadrer la raquette à neige en possédant un brevet de randonnée montagne, il faut en plus passer :

- une UC spécifique pour la technique de la raquette
- une UV 2 Neige et Avalanche